

Nombre de membres au Conseil métropolitain : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers en fonction : 107 titulaires – 39 suppléants	Conseillers présents : 63 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 29 Absent(s) : 16
--	---	---

Date de convocation : 20 mars 2018

Vote(s) pour : 82
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 26 mars 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2018-03-26-CC-6 :

Fonds de concours 2018 : Attribution et affectation.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Primitif 2018 et l'autorisation de programme 18IDMG02 Fonds de concours ouverte à hauteur de 1 000 000 €,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 mars 2017 portant mise en place des fonds de concours,

VU le règlement d'attribution des fonds de concours approuvé par le Conseil de Communauté du 26 juin 2017,

VU le compte rendu de la Commission d'Attribution du 1^{er} mars 2018,

CONSIDERANT les projets d'investissement des communes éligibles aux fonds de concours conformément au règlement d'attribution des fonds de concours de Metz Métropole,

DECIDE de procéder à l'attribution pour l'année 2018, de 513 168 € au titre des fonds de concours à 8 communes membres de Metz Métropole, selon le tableau présenté en annexe, en vue de participer au financement de leurs projets d'investissement,

AFFECTE 513 168 € sur l'Autorisation de Programme 18IDMG02 au chapitre 204,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'attribution de fonds de concours avec chaque commune bénéficiaire.

Pour extrait conforme
Metz, le 27 mars 2018
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



FONDS DE CONCOURS 2018

Commission d'attribution du 1er mars 2018

TABLEAU DE SYNTHESE DES FONDS DE CONCOURS PROPOSES PAR LA COMMISSION

N°	Commune porteuse du projet	Projet inter-communal	Avec la commune de	Répartition	Nom du projet	Montant TTC du projet	Date de début	Date de fin	Proportion de la Commission Montant FDC 2018	Décision	Observations
1	Montigny-les-Metz	Non	Sans objet	-	Réhabilitation de la salle Europa	6 642 572	mai-17	Fin 2018	100 000	ACCORD	
2	Fey	Non	Sans objet	-	Création d'une salle des fêtes et des associations	2 093 000	déc.-16	janv.-18	100 000	ACCORD	
3	Jury	Non	Sans objet	-	Création d'un espace périscolaire	668 400	sept.-17	déc.-18	56 562	ACCORD	
4	Sainte Ruffine	Non	Sans objet	-	Construction d'un local technique et annexe	423 857	01-sept-18	30-avr-19	100 000	ACCORD	
5	Marly	Non	Sans objet	-	Réhabilitation du Centre Socioculturel La Louvière à Marly	1 887 736	01-févr-18	01-sept-19	82 083	ACCORD	
6	Châtel Saint Germain	Non	Sans objet	-	Requalification de l'Ecole maternelle "La Souris Verte"	250 800	01-avr-18	01-sept-18	42 142	ACCORD	
7	Amanvillers	Non	Sans objet	-	Remplacement du tableau des scores installé dans le gymnase.	4 998	01-avr-18	31-déc-18	2 089	ACCORD	
8	Vernéville	Non	Sans objet	-	Rénovation totale du parc d'éclairage public	103 396	01-oct-18	31-déc-18	30 292	ACCORD	
Sous-Total des projets validés											
9	Chesny	Non	Sans objet	-	Construction d'un complexe équestre pour transfert de l'existant	900 000				REFUS	Projet sous initiative privée ne respectant pas le règlement intérieur des fonds de concours
Sous-Total des projets refusés											
10	Vany	Non	Sans objet	-	Aménagement sécuritaire de la RD69c, pour l'accès au nouveau groupe scolaire intercommunal	285 601	dés accordement assainissement école - printemps 2018	août-18		EN ATTENTE	
11	Saulny	Non	Sans objet	-	Enfouissement des réseaux aériens de la 3ème tranche de travaux de sécurisation de la RD7	564 343	01-nov-17	01-juin-18		EN ATTENTE	Attention, transfert de compétence "voirie" => faire le lien avec le pôle études / travaux pour identifier la partie du projet transférée à Metz Métropole
12	Mécleuves	Non	Sans objet	-	Requalification de la place du village à Frontigny	331 500	???	???		EN ATTENTE	Le fond de concours ne peut porter que sur les dépenses restées de compétences communales.
13	Pouilly	Non	Sans objet	-	Requalification "Coeur du village" - place Mère Eglise	492 221	01-mai-18	30-nov-18		EN ATTENTE	
Sous-Total des projets "en attente"											
Reliquat sur l'enveloppe de 1 million d'euro au Budget Primitif 2018									486 832		

Résumé de l'acte
057-200039865-20180326-03-2018-DC6-DE

Numéro de l'acte : 03-2018-DC6
Date de décision : lundi 26 mars 2018
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Fonds de concours 2018 : attribution et affectation
Classification : 7.8 - Fonds de concours
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 28/03/2018
Numéro AR : 057-200039865-20180326-03-2018-DC6-DE
Document principal : 6.pdf

Historique :

28/03/18 08:35	En cours de création	
28/03/18 08:36	En préparation	Catherine DELLES
28/03/18 08:53	Reçu	Catherine DELLES
28/03/18 08:54	En cours de transmission	
28/03/18 08:55	Transmis en Préfecture	
28/03/18 08:58	Accusé de réception reçu	